

## CENTRE : renouvellement du comité de quartier

Le comité de quartier est une association qui facilite la transmission des informations et des souhaits de la population vers la municipalité et de la municipalité vers la population. Elle encourage également les échanges entre les habitants du quartier par le biais de rencontres et d'actions.

Le comité de quartier Centre n'a plus de membre depuis plusieurs mois. **C'est pourquoi la Mairie d'Anzin recherche des habitants souhaitant s'investir dans la vie de leur quartier et prêts à rejoindre cette association.**

Vous travaillez ? N'avez pas beaucoup de temps libre ? Ce n'est pas un problème, le comité de quartier et son fonctionnement se définiront avec vous et avec l'ensemble de ses membres afin de s'adapter aux disponibilités de chacun.

### Liste des rues appartenant au quartier centre :

Chemin Particulier	Rue des Martyrs
Cité du moulin	Rue du Docteur Calmette
Coron des 30	Rue du Docteur Vallée
Impasse Badancourt	Rue du Mineur
Impasse Lauwereyns	Rue du Progrès
Impasse Lecomte	Rue Jules Ferry
Impasse Pouille	Rue Lobert
Place Constant Moyaux	Rue Louise Michel
Place De Gaulle	Rue Gambetta
Route des écoles	Rue Lecaille
Rue de la corderie	Rue Marceau
Rue de la Fosse de la Cave	Rue Pasteur
Rue de la Liberté	Rue Pierre Mathieu
Rue de L'Union	Rue Theunissen
Rue de Paris	Rue Thiers
Rue Derrières les Haies	Rue Valdec Rousseau
Rue des anciens combattants	Rue Voltaire
Avenue Jean Jaurès >Côté impair du panneau d'entrée de ville jusqu'au 73 inclus, Côté pair de la Croix d'Anzin jusqu'au 200 inclus	Rue Anatole France Côté pair de la Croix d'Anzin au 258 inclus // Côté impair de la Croix d'Anzin au 255 inclus

REUNION PUBLIQUE  
le 04/05/2017 à 18h à  
l'espace Mathieu pour la  
constitution du nouveau  
comité de quartier

### Vous souhaitez être membre du comité de quartier ?

Faites acte de candidature.

Mme / M. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Mail \_\_\_\_\_

souhaite faire partie du comité de quartier Centre.

**Coupon à retourner à [jgarbez@ville-anzin.fr](mailto:jgarbez@ville-anzin.fr) ou à déposer à l'accueil de l'Hôtel de ville.**